

Ferrières

Qu'est-ce qu'une Opération de Développement Rural (ODR) ?

C'est une démarche qui est proposée aux communes rurales par la Wallonie et dont l'objectif est d'améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants de l'entité.

La participation citoyenne est au cœur de ce processus car les citoyens sont invités à participer à toutes les phases de l'ODR.

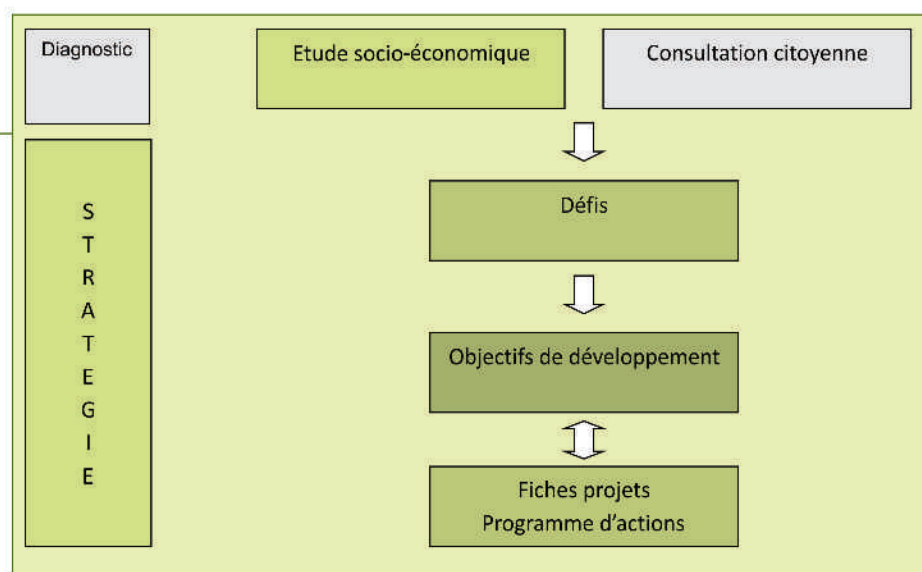
Des défis et objectifs de développement à atteindre dans les 10 ans sont définis sur la base d'un diagnostic.

Pour atteindre ces objectifs, différents projets sont programmés.

Le document présentant le diagnostic et la stratégie de développement s'appelle un



Programme Communal de Développement Rural (PCDR).



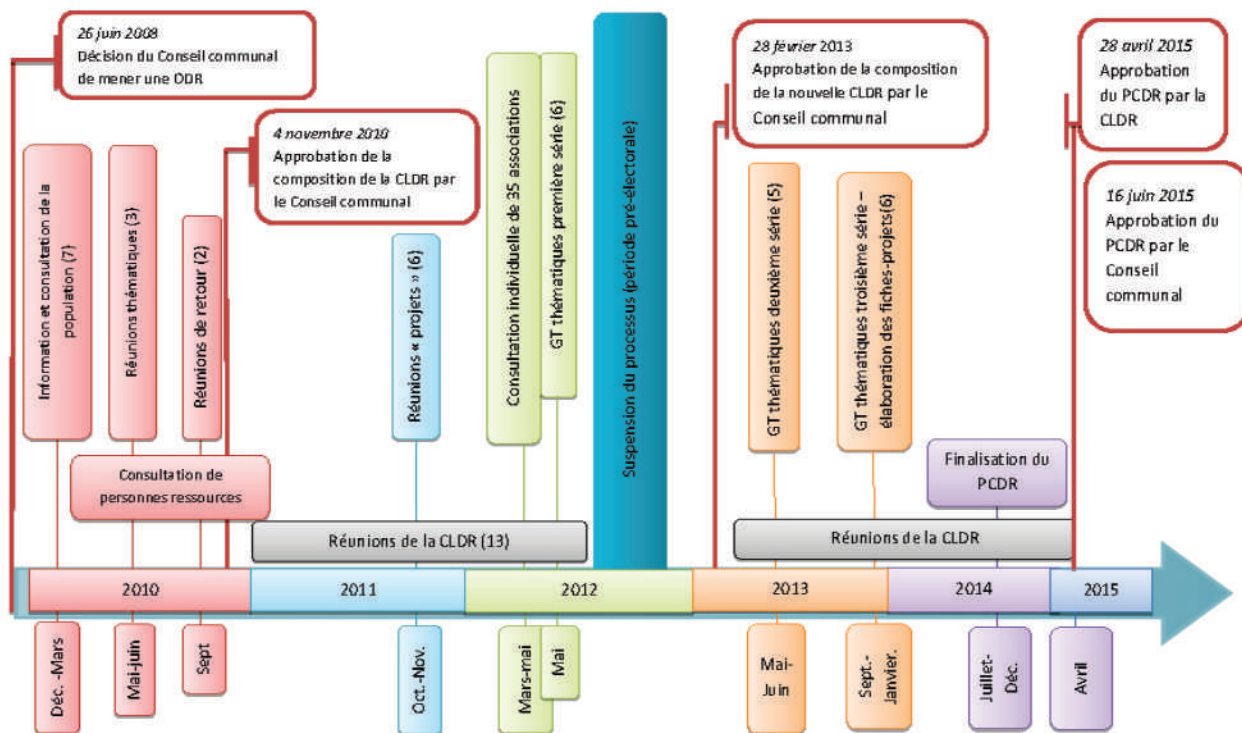
Envie d'en
savoir plus ?
www.pcdr.be

Votre Programme Communal de Développement Rural (PCDR) en synthèse !

Le 26 juin 2008, le Conseil communal a décidé de lancer une Opération de Développement Rural (ODR). Pour l'accompagner dans cette ODR, la Commune a fait appel au Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA). La population a été invitée à participer à l'élaboration du PCDR en collaboration avec les autorités communales.

Le 16 juin 2015, le PCDR a été approuvé par le Conseil communal. Il a ensuite été approuvé par le Gouvernement wallon le ... pour une validité de ... ans. Cette brochure présente une synthèse du PCDR de la commune de Ferrières.

Pour consulter le document dans son intégralité et pour vous tenir informé de l'état d'avancement des projets et de la consultation citoyenne, nous vous invitons à consulter le site www.pcdr.be.



La consultation citoyenne

L'ensemble de la population a été invité régulièrement à participer à l'ODR via des toutes-boîtes, le bulletin communal, le site Internet communal, le site Internet www.pcdr.be et la presse locale.



La Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est un organe consultatif, représentatif de l'ensemble de la population. Interlocuteur privilégié des autorités communales, elle participe activement à toutes les phases d'élaboration du PCDR et de son exécution.

Une première CLDR a été mise en place en 2010. En février 2013, elle a été renouvelée. Celle-ci est composée de 15 membres effectifs et de 15 membres suppléants. La présidence est assurée par F. LEONARD, bourgmestre de Ferrières.

Composition de la CLDR : Maurice SIMONIS, Nathalie DEGUEE, Luc KLEINEN, Didier DELMOTTE, Michelle MEERT, Serge BREVERS, Xavier GIBLET, Frédéric LEONARD, Sandrine MAQUINAY, Raymond MARECHAL, Christel LIZEN, Nadine MAQUINAY, Joël MATTHYS, Steve FRANCIS, Claudine STREE, Laure STREE, Sylvain BOLAND, Hervé LEYBAERT, Victor SYLVESTRE, Etienne LEROY, Odette DI STEPHANO, André RAHIER, Jean-Michel RENARD, Lydia BLAISE, Raphaël LAMBOTTE, Valérie PHILIPPE, Christophe POLARD, Jean-François CORNET, Benoît MIGEOTTE, Sandrine HAOT.

Présentation du diagnostic de la commune de Ferrières



La commune de Ferrières est située en Province de Liège. D'une superficie de 5690 ha dont 4756 ha de zones agricoles et forestières, elle regroupe cinq villages. En 2014, sa population s'élevait à 4811 habitants.

Des services d'aide aux seniors à renforcer en tenant compte du vieillissement progressif d'une population de plus en plus nombreuse.

La population de personnes âgées est en augmentation dans la commune de Ferrières. Cependant, les aides et services qui leurs sont destinés spécifiquement, tels que les maisons de repos et aides à domicile, semblent insuffisants.

l'enseignement secondaire (Saint-Roch Ferrières). Les infrastructures pourraient cependant être adaptées afin de répondre aux besoins en termes de place et de qualité des infrastructures. L'accueil à la petite enfance, constitué essentiellement de gardiennes ONE, est également bien développé.

Des logements à prix élevé rendant l'accès à la propriété de plus en plus difficile pour les jeunes du cru.

Accéder au logement à Ferrières est difficile, le prix moyen de l'immobilier a fortement augmenté et le nombre de locations accessibles est insuffisant. Il serait important de créer des logements destinés à des personnes ayant de faibles revenus.

Une offre d'activités culturelles et sportives variées à coordonner, utilisant des infrastructures en nombre mais vieillissantes.

Il existe sur la commune, une vingtaine de clubs et associations culturelles et sportives. Cependant, la coordination entre les différents acteurs pourrait être renforcée. Les infrastructures sont anciennes et inadaptées à certaines activités. Elles mériteraient d'être améliorées.

Des vecteurs de communication à moderniser et à développer.

A l'heure actuelle, il existe différents canaux de diffusion de l'information : la presse écrite locale, le site Internet de la Commune ainsi que le réseau social Facebook. Les outils pourraient être modernisés et rendus plus interactifs.

Un accès public aux outils informatiques et à l'Internet nécessaire.

Des initiatives telles que les séances d'initiation à l'informatique organisées pour les seniors dans le cadre du projet Générations rurales mériteraient d'être développées.



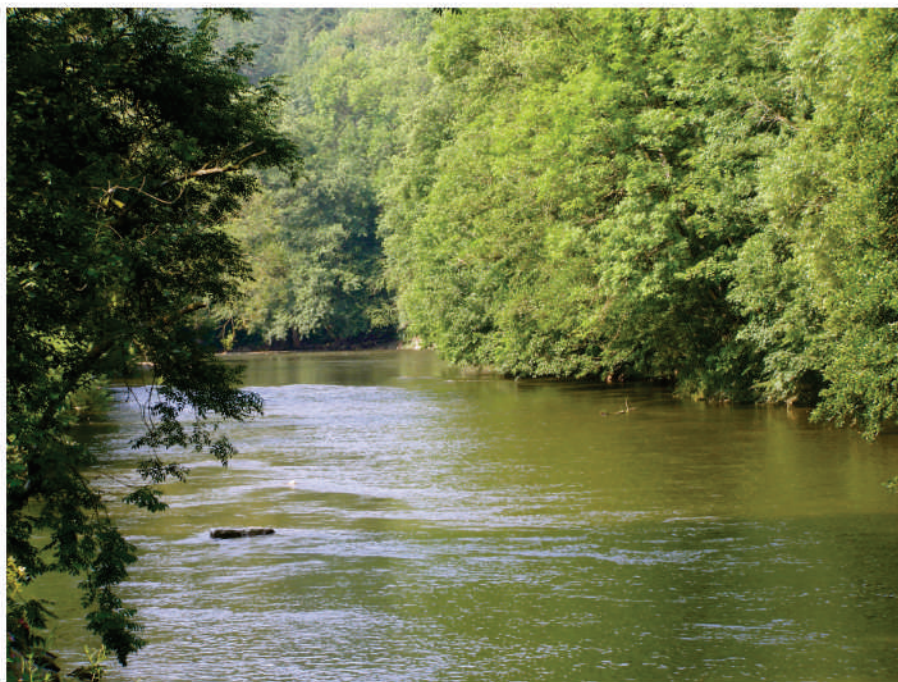
Saint Roch

Une offre d'enseignement complète, un accueil extrascolaire répondant en grande partie aux attentes et des services à la petite enfance appréciés.

L'entité compte une population scolaire importante puisqu'en plus des 7 établissements d'enseignement « maternel et primaire », il existe un établissement de

Des services d'aide destinés aux personnes fragilisées méconnus et parfois éloignés du lieu de vie.

La Commune dispose de différents services d'aide à la personne : CPAS, Maisons de l'emploi de Durbuy et de Comblain-au-Pont, planning familial Ourthe-Amblève, etc. Ceux-ci sont cependant méconnus et sont difficilement accessibles par les transports en commun.



développées.

Une riche biodiversité parfois menacée, se développant dans un cadre verdoyant.

Située à cheval sur la Calestienne et entre la Fagne-Famenne et l'Ardenne, la Commune de Ferrières présente de vastes étendues forestières et de nombreuses surfaces agricoles. Le patrimoine naturel est parfois protégé juridiquement puisque le territoire compte 4 sites Natura2000, 6 sites et réserves naturelles, quelques 115 arbres et haies remarquables, etc.

La commune a un Plan Communal de Développement de la Nature. Elle participe également à divers projets tels que Life Helianthème, Bord de Routes-Fauchage tardif, Combles et Clochers et le Plan Maya. En outre, l'asbl Le Genévrier et des associations wallonnes comme Natagora mènent leurs propres actions tout en participant aux outils mis en place sur la Commune.



Biologique (SINB). Le Contrat de Rivière Ourthe tient à jour un inventaire et s'attèle à concrétiser des actions sur le territoire communal. Une étude de l'impact du parc d'activités économiques de Werbomont est en cours. Les localités de Ferrières et Sy bénéficient d'un égouttage collectif à achever. Toutes les autres localités sont reprises en zone d'assainissement autonome.

Des efforts à consentir pour une consommation énergétique à réduire.

Une attention est apportée aux performances énergétiques des bâtiments communaux (isolation, système de chauffage plus adapté, etc.) notamment grâce aux services d'un éco-passeur communal.

Un potentiel de production énergétique en partie concrétisé.

Divers projets de création d'énergie verte se concrétisent dans la commune. Le projet 31 communes au soleil a permis à FERRIERES de produire de l'électricité via des panneaux photovoltaïques et une coopérative citoyenne (Ferréole) soutient un projet de parc éolien du côté de My. D'autres projets tels que la biométhanisation ou une filière bois-énergie pourraient être mis en œuvre.

Un patrimoine bâti riche à préserver et valoriser.

De nombreux éléments du patrimoine bâti historique comme les fermes anciennes,

Des services d'aide aux seniors à renforcer en tenant compte du vieillissement progressif d'une population de plus en plus nombreuse.

La population de personnes âgées est en augmentation dans la commune de Ferrières. Cependant, les aides et services qui leur sont destinés spécifiquement, tels que les maisons de repos et aides à domicile, semblent insuffisants.

Une offre d'enseignement complète, un accueil extrascolaire répondant en grande partie aux attentes et des services à la petite enfance appréciés.

L'entité compte une population scolaire importante puisqu'en plus des 7 établissements d'enseignement « maternel et primaire », il existe un établissement de l'enseignement secondaire (Saint-Roch Ferrières). Les infrastructures pourraient cependant être adaptées afin de répondre aux besoins en termes de place et de qualité des infrastructures. L'accueil à la petite enfance, constitué essentiellement de gardiennes ONE, est également bien développé.

Des services d'aide destinés aux personnes fragilisées méconnus et parfois éloignés du lieu de vie.

La Commune dispose de différents services d'aide à la personne : CPAS, Maisons de l'emploi de Durbuy et de Comblain-au-Pont, planning familial Ourthe-Amblève, etc. Ceux-ci sont cependant méconnus et sont difficilement accessibles par les transports en commun.

Des logements à prix élevé rendant l'accès

à la propriété de plus en plus difficile pour les jeunes du cru.

Accéder au logement à Ferrières est difficile, le prix moyen de l'immobilier a fortement augmenté et le nombre de locations accessibles est insuffisant. Il serait important de créer des logements destinés à des personnes ayant de faibles revenus.

Une offre d'activités culturelles et sportives variées à coordonner, utilisant des infrastructures en nombre mais vieillissantes.

Il existe sur la commune, une vingtaine de clubs et associations culturelles et sportives. Cependant, la coordination entre les différents acteurs pourrait être renforcée. Les infrastructures sont anciennes et inadaptées à certaines activités. Elles mériteraient d'être améliorées.

Des vecteurs de communication à moderniser et à développer.

A l'heure actuelle, il existe différents canaux de diffusion de l'information : la presse écrite locale, le site Internet de la Commune ainsi que le réseau social Facebook. Les outils pourraient être modernisés et rendus plus interactifs.

Un accès public aux outils informatiques et à l'Internet nécessaire.

Des initiatives telles que les séances d'initiation à l'informatique organisées pour les seniors dans le cadre du projet Générations rurales mériteraient d'être

Des services d'aide aux seniors à renforcer en tenant compte du vieillissement progressif d'une population de plus en plus nombreuse.

La population de personnes âgées est en augmentation dans la commune de Ferrières. Cependant, les aides et services qui leur sont destinés spécifiquement, tels que les maisons de repos et aides à domicile, semblent insuffisants.

Une offre d'enseignement complète, un accueil extrascolaire répondant en grande partie aux attentes et des services à la petite enfance appréciés.

L'entité compte une population scolaire importante puisqu'en plus des 7 établissements d'enseignement « maternel et primaire », il existe un établissement de l'enseignement secondaire (Saint-Roch Ferrières). Les infrastructures pourraient cependant être adaptées afin de répondre aux besoins en termes de place et de qualité des infrastructures. L'accueil à la petite enfance, constitué essentiellement de gardiennes ONE, est également bien développé.

Des services d'aide destinés aux personnes fragilisées méconnus et parfois éloignés du lieu de vie.

La Commune dispose de différents services d'aide à la personne : CPAS, Maisons de l'emploi de Durbuy et de Comblain-au-Pont, planning familial Ourthe-Amblève, etc. Ceux-ci sont cependant méconnus et sont difficilement accessibles par les transports en commun.

Des logements à prix élevé rendant l'accès à la propriété de plus en plus difficile pour les jeunes du cru.

Accéder au logement à Ferrières est difficile, le prix moyen de l'immobilier a fortement augmenté et le nombre de



sportives. Cependant, la coordination entre les différents acteurs pourrait être renforcée. Les infrastructures sont anciennes et inadaptées à certaines activités. Elles mériteraient d'être améliorées.

Des vecteurs de communication à moderniser et à développer.

A l'heure actuelle, il existe différents canaux de diffusion de l'information : la presse écrite locale, le site Internet de la Commune ainsi que le réseau social Facebook. Les outils pourraient être modernisés et rendus plus interactifs.

Un accès public aux outils informatiques et à l'Internet nécessaire.

Des initiatives telles que les séances d'initiation à l'informatique organisées pour les seniors dans le cadre du projet Générations rurales mériteraient d'être développées.

Une riche biodiversité parfois menacée, se développant dans un cadre verdoyant.

Située à cheval sur la Calestienne et entre la Fagne-Famennaise et l'Ardenne, la Commune de Ferrières présente de vastes étendues forestières et de nombreuses surfaces agricoles. Le patrimoine naturel est parfois protégé juridiquement puisque le territoire compte 4 sites Natura2000, 6 sites et réserves naturelles, quelques 115 arbres et haies remarquables, etc.

La commune a un Plan Communal de Développement de la Nature. Elle participe également à divers projets tels que Life Helianthème, Bord de Routes-Fauchage

Les objectifs à atteindre dans 10 ans

Sur la base du diagnostic réalisé à partir de l'étude socio-économique et de la consultation citoyenne, les grandes lignes directrices pour un développement harmonieux et durable ont été définies en collaboration avec la population. Celles-ci sont formulées à travers un super défi, 5 défis et 18 objectifs de développement à relever durant les dix prochaines années.

> SUPER DEFI : DEVELOPPER LE BIEN-ETRE DE TOUS DANS UN CADRE DE VIE RURAL PRESERVE TOUT EN STIMULANT LES COMPOSANTES DE LA VIE LOCALE EN SYNERGIE AVEC LA REGION

Défi 1 : Face à une entité multi-pôles, des conditions de vie de plus en plus hétérogènes et l'affaiblissement du lien social, améliorer le bien-être de toute la population en infrastructures et en moyens

- 1.1. Aider au maintien et au développement des services de qualité
- 1.2. Prévoir des logements accessibles à tous en collaboration avec les acteurs reconnus
- 1.3. Renforcer les relations intergénérationnelles au niveau local et communal
- 1.4. Soutenir le développement d'une mobilité durable des personnes
- 1.5. Développer l'animation éducative de la petite enfance, de l'enfance et la jeunesse
- 1.6. Dynamiser le secteur associatif, culturel et sportif

Défi 2 : Face à un besoin d'information de la population, coordonner et développer les outils de communication (en vue d'une plus large répercussion)

- 2.1. Centraliser les informations en vue d'une plus large répercussion
- 2.2. Moderniser les moyens de communication

Défi 1 : Face à une entité multi-pôles, des conditions de vie de plus en plus hétérogènes et l'affaiblissement du lien social, améliorer le bien-être de toute la population en infrastructures et en moyens

- 1.1. Aider au maintien et au développement des services de qualité
- 1.2. Prévoir des logements accessibles à tous en collaboration avec les acteurs reconnus
- 1.3. Renforcer les relations intergénérationnelles au niveau local et communal
- 1.4. Soutenir le développement d'une mobilité durable des personnes
- 1.5. Développer l'animation éducative de la petite enfance, de l'enfance et la jeunesse
- 1.6. Dynamiser le secteur associatif, culturel et sportif

Défi 2 : Face à un besoin d'information de la population, coordonner et développer les outils de communication (en vue d'une plus large répercussion)

- 2.1. Centraliser les informations en vue d'une plus large répercussion
- 2.2. Moderniser les moyens de communication

Défi 3 : Face à la richesse des biotopes et des paysages, respecter les ressources naturelles en synergie avec le PCDN

- 3.1. Sensibiliser et inciter à des changements de comportements en faveur de la protection de l'environnement
- 3.2. Réduire la consommation énergétique et favoriser les énergies renouvelables
- 3.3. Améliorer la qualité de l'Ourthe, de la Lembre, de leurs affluents et des eaux souterraines
- 3.4. Maintenir la biodiversité, valoriser et préserver le patrimoine naturel

Défi 4 : Face à une croissance moyenne actuelle de 40 habitants par an, développer une urbanisation durable conservant les

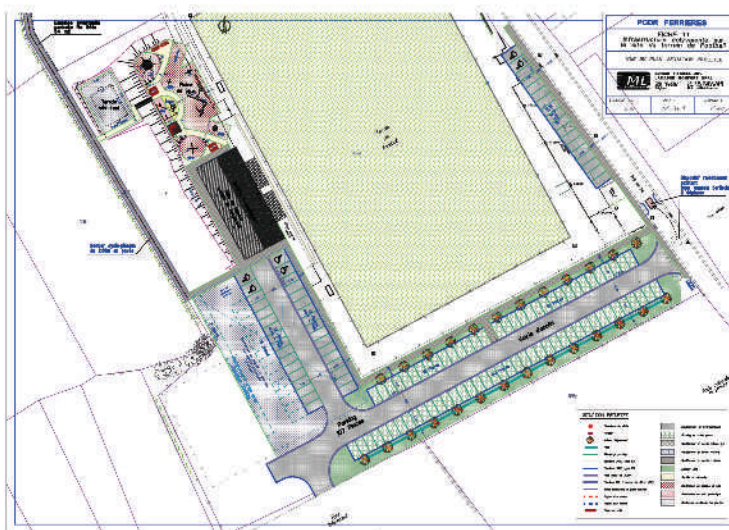
Les fiches-projets du PCDR

1.1 Création d'une infrastructure polyvalente et aménagements des abords sur le site du terrain de football afin de créer un pôle de rencontres et de soutenir le secteur associatif

Le projet consiste en la création d'une infrastructure polyvalente à l'emplacement de la tribune actuelle en vue d'accueillir les activités des associations, des comités et du football.

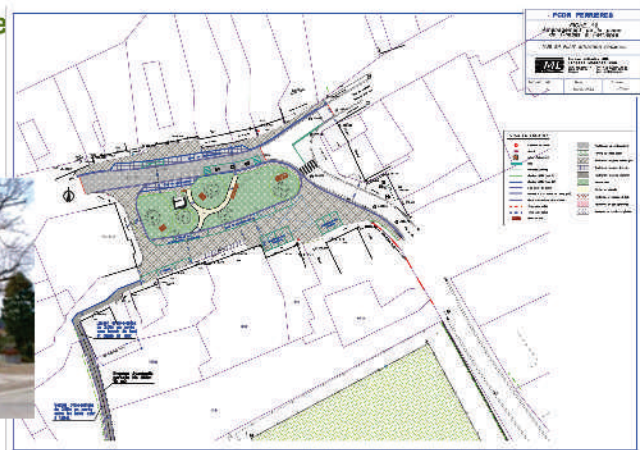
La salle, équipée d'une cuisine, pourra accueillir jusqu'à 200 personnes.

Un parking de 150 places sera créé et des vestiaires ainsi qu'une nouvelle tribune seront installés.



1.2 Aménagement de la place de Chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières, d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local

Le projet consiste en l'aménagement de la place de Chablis et des voiries alentours par la création d'un piétonnier, d'espaces de convivialité et d'un sentier entre la place de Chablis et le site du football.

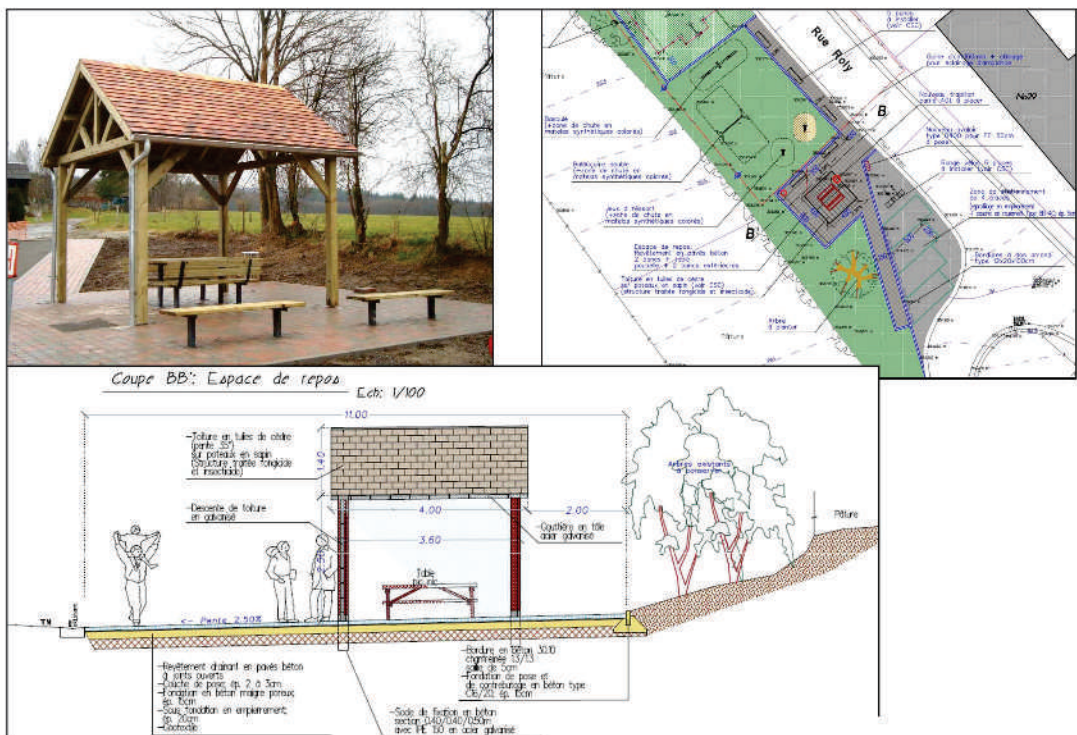


1.3 Réhabilitation de l'ancienne voie vicinale entre Werbomont et Xhoris (Transferrusienne) et création d'un réseau de cheminement doux en vue de développer la mobilité douce entre les villages et de favoriser le développement d'un tourisme intégré

La Transferrusienne reliera les villages de Werbomont, Ferrières, Rouge-Minière et Xhoris via l'ancienne voie vicinale. Ce cheminement de 18 km emprunte des sentiers de substitution lorsque l'ancien tracé du vicinal ne peut être suivi mais également pour passer dans les centres des villages et par des points d'intérêts particuliers.

1.4 Réalisation d'aménagements afin d'améliorer le cadre de vie, la convivialité et la sécurité dans les villages de l'entité

Le projet consiste en la réalisation de divers aménagements dans les villages de l'entité pour favoriser les rencontres entre les habitants ainsi que l'accueil des touristes, mettre en valeur les espaces publics et assurer la sécurité de tous aux abords des lieux de convivialité.



1.5 Création d'une Régie (trans)Communale Autonome (RtCA) afin d'assurer la gestion de la piscine de St Roch et des infrastructures sportives

Cette RCA serait chargée d'assurer la gestion et l'exploitation de la piscine de St Roch et des halls omnisports des entités de Hamoir et de FERRIERES. Les Communes de FERRIERES, Anthisnes, Comblain-au-Pont, Hamoir et Ouffet mutualiseraient leurs efforts afin de mener à bien ce projet.

1.6 Amélioration de la mobilité en tenant compte des besoins exprimés en matière de sécurité routière, de mobilité douce et de transports en commun et alternatifs

Le projet consiste en la réalisation d'actions en matière de mobilité concernant la sécurité, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, l'amélioration de la mobilité scolaire, etc.

1.7 Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibilisation de la population

1.8 Mise en place d'une politique communale de rénovation des bâtiments scolaires afin de répondre aux besoins en matière d'accueil de la population scolaire

Il s'agit de réaliser des aménagements dans les établissements communaux de Bosson, Xhoris et My en vue de faire face à l'augmentation du nombre d'élèves.





2.1 Construction d'une annexe à la salle de football de Xhoris et aménagement d'un terrain synthétique

2.2 Aménagement du tronçon manquant au RAVeL n° 5 de l'Ourthe entre Sy et Bomal-Sur-Ourthe afin de favoriser les modes de déplacements doux et le développement d'un tourisme intégré

Il s'agit de réaliser une étude technique et environnementale pour ce tronçon afin de déterminer le tracé et de définir les modalités d'aménagements (largeur, éclairage, sécurisation des berges...). Ensuite, il s'agit de réaliser les aménagements et d'en faire la promotion.

2.3 Création de bassins de décantation afin d'endiguer la pollution du bassin d'orage de Werbomont et du Wézomont

Le projet consiste en la réalisation d'une étude qui devra déterminer les aménagements à réaliser (bassins de décantation, etc.) au bassin d'orage du zoning de Werbomont afin d'assainir les eaux polluées qui se déversent dans le bassin d'orage de l'autoroute E25, polluant le Wézomont.

2.4 Extension de la zone d'activités économiques, en collaboration avec la SPI, en vue de développer le secteur économique

Le projet a pour objectif de doubler la superficie de la zone d'activités économiques de Werbomont.

2.5 Création d'un local d'accueil pour la petite enfance dans le cadre d'un partenariat public-privé

Ce local sera mis à la disposition de gardiennes ONE au travers d'un partenariat public-privé.

2.6 Adoption d'outils d'aménagement du territoire en vue d'une urbanisation durable respectant le patrimoine bâti de l'entité

Le projet consiste en l'adoption d'outils d'aménagement du territoire tels que le Schéma de Structure Communal (SSC), le Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) et le Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR).

2.7 Réaliser un inventaire du patrimoine historique, restaurer et promouvoir certains éléments en vue de les préserver, de les valoriser et de sensibiliser la population

2.8 Développement d'un plan paysage visant la mise en valeur du site historique du château fort de Logne et de son environnement naturel



3.1 Transformation de l'Eglise Saints Pierre et Paul de Vieuxville en une maison de village afin de soutenir la vie associative

3.2 Développement d'une stratégie touristique en lien avec la Maison du Tourisme Ourthe-Ambève

3.3 Création d'un pôle muséal et touristique à proximité du Domaine de Palogne

3.4 Concrétisation d'un modèle de circuit court alimentaire dans un esprit de filière agro-écologique

3.5 Mise en réseau des acteurs locaux des secteurs socio-culturel, sportif, touristique et éducatif

3.6 Aménagement de logements tremplins et/ou intergénérationnels et/ou à loyer modéré

3.7 Acquisition, restauration et aménagement de bâtiments intéressants à préserver afin de répondre à des besoins identifiés, et de valoriser le patrimoine bâti